

PANDEMIE DE LA COVID-19 ET DEBOIRES ALIMENTAIRES DES PRODUCTEURS D'ANACARDE DANS LE NORD-EST DE LA COTE D'IVOIRE

K. A. KOUAKOU

Assistant à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) Abidjan, (Côte d'Ivoire)

Email correspondant : kkouablo@gmail.com

RESUME

En décembre 2019, à Wuhan dans la province de Hubei en Chine, est apparu le virus SRS-Covid-2, responsable de la pandémie de la covid-19. En date du 08 février 2021, plus de 106 477 118 cas confirmés dont 2 325 500 décès ont été enregistrés de par le monde. La hantise que suscite cette pandémie va au-delà des pertes en vie humaine, en entraînant dans son sillon des crises économiques, sociales et alimentaires.

L'inde et le Brésil, principaux acheteurs de l'anacarde ivoirien, sont les pays les plus touchés par cette crise sanitaire après les Etats-Unis. Et en Côte d'ivoire, le Nord-Est (Zanzan) est l'un des principaux bassins de production de l'anacarde, avec 24,10 % du verger national. 47,59 % des retombées financières de cette culture sont affectées par les paysans à l'achat de leurs denrées alimentaires dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Cet article vise à évaluer l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les consommations alimentaires des producteurs de l'anacarde dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Une recherche documentaire et une enquête de terrain auprès des ménages producteurs des noix de cajou, d'une part, et des acheteurs des dites noix, d'autre part, ont servi de méthode de collecte des données. Après le traitement de celles-ci, il ressort que la pandémie de la Covid-19 affecte les consommations alimentaires des producteurs d'anacarde dans le Nord-Est de la Côte d'ivoire. Cette crise sanitaire, de par les mesures restrictives prises en vue de contenir le virus, perturbe la commercialisation de l'anacarde causant des déboires alimentaires chez les producteurs. Etant donné que les revenus ont chuté de 60,20 % de mi-mars à mi-juillet 2020 provoquant une baisse des budgets alimentaires des paysans d'au moins 50 %.

Mots clés : Pandémie de la Covid-19, déboires alimentaires, Nord-Est de la Côte d'ivoire, Zanzan.

ABSTRACT

COVID-19 PANDEMIC AND FOOD DEBOURS OF CASHEW NUTGROWERS IN NORTHEAST OF IVORY COAST

In December 2019, in Wuhan in Hubei province in China, the SRS-Covid-2 virus appeared, responsible for the covid-19 pandemic. As of February 08, 2021, more than 10 6,477,118 confirmed cases including 2,325,500 deaths have been recorded worldwide. The fear generated by this pandemic goes beyond the loss of human life, leading to economic, social and food crises in its wake.

India and Brazil, the main buyers of Ivorian cashew nuts, are the countries most affected by this health crisis after the United States. And in Ivory Coast, the North-East (Zanzan) is one of the main cashew production areas, with 24.10% of the national orchard. 47.59% of the financial benefits of this crop are allocated by the peasants to the purchase of their foodstuffs in the North-East of the Ivory Coast.

This article aims to assess the impact of the Covid-19 pandemic on the food consumption of cashew producers

in the Northeast of Ivory Coast.

Documentary research and a field survey of cashew producing households, on the one hand, and cashew buyers, on the other hand, were used as the method of data collection. After treatment of these, it appears that the Covid-19 pandemic is affecting the food consumption of cashew producers in the Northeast of Ivory Coast. This health crisis, through the restrictive measures taken to contain the virus, disrupts the marketing of cashew nuts causing food woes among producers. As a result, incomes fell by 60.20 % from mid-March to mid-July 2020 causing farmers' food budgets to drop by at least 50 %.

Keywords : Covid-19 pandemic, food woes, North-East of Ivory Coast, Zanzan.

INTRODUCTION

Le secteur agricole est le socle de l'économie de la Côte d'Ivoire. Il contribue pour 22 % du Produit Intérieur Brut, pour plus des 3/4 des exportations non pétrolières, et fournit des emplois et des revenus pour les 2/3 des ménages. Au nombre des principales cultures commerciales d'exportations figure l'anacarde. La valeur des exportations des noix de cajou, en 2016, est estimée à plus de 800 millions de Dollars US, hissant la noix de cajou, au troisième rang des produits d'exportation les plus importants après le cacao et les produits pétroliers raffinés, mais devant le caoutchouc, le coton le café (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, p 2).

En Côte d'Ivoire, le Nord-Est est l'un des principaux bassins de production des noix de cajou. Cette zone concentrait à elle seule plus de 24,10 % du verger d'anacarde ivoirien en 2015 (CCA, 2015, p 2). Mieux, les superficies occupées par cette culture sont en perpétuelle croissance, puisque, chaque année, des noix de cajou sont semées dans les nouveaux champs.

La culture de l'anacarde, adoptée à la fin des années 1990, en monopolisant les terres et la main d'œuvre, entraîne la chute des productions vivrières d'au moins 77,60 % par culture, de 1990 à 2014 dans le Zanzan (Kouakou, 2020, p 2). Face à la petitesse et à l'indisponibilité des productions vivrières, les ménages producteurs des noix de cajou consacrent 47,59 % des retombées à l'achat des produits alimentaires.

La pandémie de la Covid-19 a changé le monde en un clin d'œil : elle a bouleversé des millions de vies, fragilisé l'économie mondiale et créé une multitude de défis (Deloitte, 2020, p 2). La Covid-19 engendre des conséquences désastreuses aux producteurs des produits d'exportation vue la baisse des cours avec la chute de la demande mondiale. Elle induit ainsi des défis alimentaires

et nutritionnels (Durieux, 2021, p 3).

Les ménages ivoiriens ne sont pas indemnes de cette crise. Elle a un effet néfaste important sur leurs activités. En effet, elle a impacté la consommation alimentaire et non alimentaire des ménages. Au niveau national, environ 20 % des ménages ont vu leurs dépenses alimentaires ou non alimentaires diminuées (Ministère du Plan et du Développement, 2020, p 8).

A l'échiquier du Nord-Est de la Côte d'Ivoire, le prix bord-champ d'anacarde a dégringolé de 400 FCFA à 150 FCFA de février à juin, soit trois mois après les premiers cas de Covid-19 confirmés en Côte d'Ivoire. Ces constats sus mentionnés suscitent la question centrale suivante : *quel est l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les consommations alimentaires des producteurs de l'anacarde dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire ?* La présente étude vise à évaluer l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les consommations alimentaires des producteurs de l'anacarde dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET METHODES

Cette étude a requis l'exploitation d'une littérature relative à la Covid-19 et aux défis que cette crise sanitaire induit. La quête documentaire a concerné également les documents traitant de l'agriculture et de la situation alimentaire dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Aussi, l'étude a-t-elle nécessité le recours aux sources audiovisuelles notamment la radio et la télévision vu le caractère d'actualité de la Covid-19. En outre, une enquête de terrain a été menée auprès des ménages producteurs des noix de cajou. Le manque de statistiques récentes et fiables et l'immensité du secteur de recherche ont conduit à choisir la méthode empirique pour constituer l'échantillon de cette étude. L'enquête

a été menée dans six localités rurales présentées dans la figure 1, en tenant compte des réalités sociodémographiques et l'équilibre spatial. Au total, ce sont 248 chefs de ménage producteur de noix de cajou qui ont été enquêtés, réparti proportionnellement selon le

poinds des ménages de chaque village d'enquête. Cette phase de la recherche a permis de percevoir, directement, l'impact de la Covid-19 sur les revenus des ménages producteurs des noix de cajou et, indirectement, sur les consommations alimentaires.

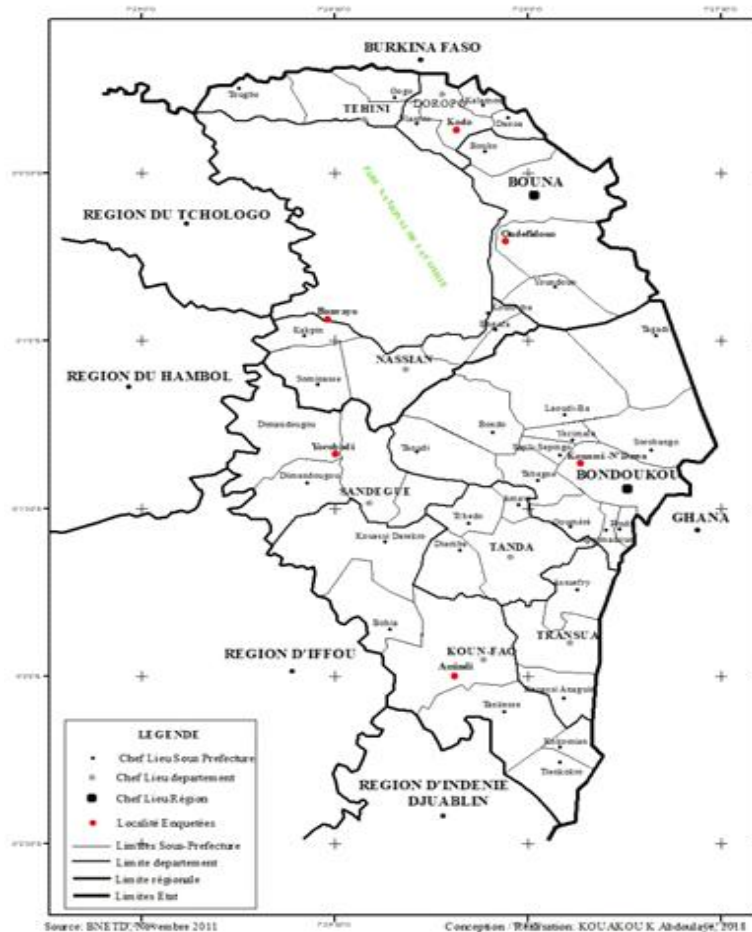


Figure 1 : Zone de recherche
Search box.

RESULTATS

PANDEMIE DE LA COVID-19 ET DETERIORATION DES REVENUS DES PRODUCTEURS DES NOIX DE CAJOU

Avec seulement un cas officiellement déclaré dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire, la pandémie de la Covid-19 y a, cependant, fortement détérioré les revenus des planteurs de l'anacarde. Cela se perçoit à travers l'effondrement continu du prix

bord champ et le manque d'acheteur entraînant le stockage des noix de cajou.

Chute du prix bord champ des noix de cajou

Le prix bord-champ des noix de la campagne 2020 a été beaucoup perturbé par la Covid-19.

Cette campagne a été officiellement lancée en février et le prix bord-champ était fixé à 400 F CFA le kilogramme. Ce prix dont les paysans espéraient son augmentation s'est effondré dès

la déclaration des premiers cas de Covid-19 en Côte d'Ivoire, le 11 mars. La figure 2 présente la variation du prix bord champ de l'anacarde de février à juillet.

De mi-mars à mi-juillet le prix bord champ des noix de cajou a beaucoup régressé. En ce laps de temps, le kilogramme est passé de 400 à 150 FCFA, soit une baisse de 62,5 % des revenus des planteurs.

Les mesures restrictives imposées par les Etats en vue de circonscrire la pandémie expliquent l'ébranlement du prix de l'anacarde. A vrai dire, avec un seul cas de Covid-19 déclaré, le Zanzan est quasiment épargné. Mais cette région n'est pas sauve des conséquences induites par la crise notamment le confinement.

Sans remède, le 25 janvier 2020, la Chine a instauré un confinement sur les 60 millions de personnes de la province du Hubei. Il importait pour l'Etat chinois de contenir le rythme de la propagation du virus en brisant toutes les voies de contamination. Résultat, deux mois après, la Chine est arrivée à bout de la pandémie dans son épicerie. Ainsi le confinement, moyen de lutte contre le virus en Chine, est dorénavant cas d'école dans le monde notamment en Côte d'Ivoire.

En Côte d'Ivoire, après les premiers cas importés, en vue de circonscrire et d'enrayer le virus, des mesures barrières ont été édictées notamment l'isolement d'Abidjan, capitale économique, des

autres régions du pays. Certes, cet isolement autorisait la circulation des produits agricoles. Mais, le mouvement des acteurs requérait une autorisation difficile à obtenir. Cette mesure limitative a ébranlé le circuit de commercialisation des noix de cajou rendant contraignant l'écoulement du produit vers le port d'Abidjan. Aussi, la crise sanitaire, de par les informations anxiogènes augurant un avenir apocalyptique, a créé une hantise au sein des acteurs de la filière anacarde. Par conséquent, ceux-ci ont rechigné à investir à volonté dans la filière.

A l'échiquier international, la situation sanitaire délétère de l'Inde et du Brésil a également beaucoup secoué la commercialisation de l'anacarde en Côte d'Ivoire. En 2016, la quantité de noix de cajou exportée était de 665 000 tonnes et 94,7 % de celles-ci étaient vendues vers l'Inde, le Brésil et le Vietnam (Jeske Van Seters et Dieu-Donné Konnon, 2018, p 9). Les deux premiers cités sont les principaux acheteurs des noix ivoiriennes et, de plus, sont les plus touchés par la Covid-19 après les Etats-Unis (Faucher *et al.*, 2021, P 3). Dans ces Etats, les mesures restrictives contre la pandémie ont été, également, imposées. Ce qui a paralysé le secteur anacarde en Côte d'Ivoire. Dans le Zanzan, l'effondrement des coûts et la raréfaction des acheteurs ont conduit des producteurs à stocker leurs productions.

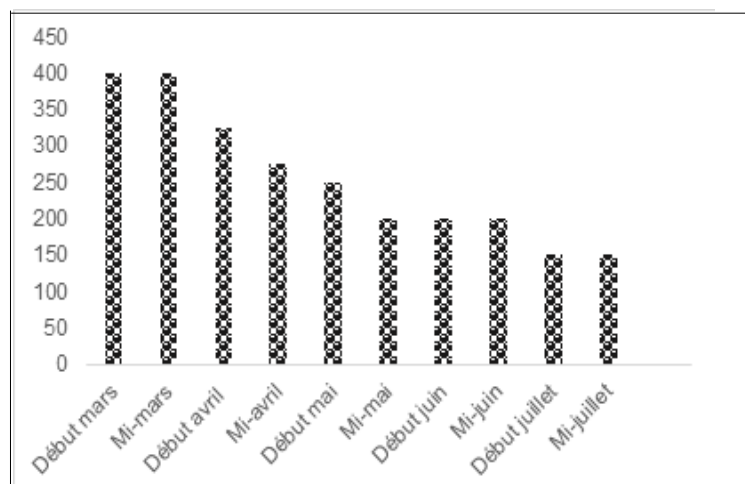


Figure 2 : Variation du prix de l'anacarde de mi-mars à mi-juillet 2020.

Variation in the price of cashew nuts from mid-March to mid-July 2020.

Source : Enquêtes Kouakou, 2021

Kouakou surveys, 2021.

Absence d'acheteur et stockage des noix

Avec l'effondrement des prix, les paysans sont quasiment défavorisés. C'est pourquoi, le gouvernement ivoirien a pris des mesures pour le respect du prix bord champ de la campagne 2020 fixé à 400 F CFA. A cet effet, des mesures répressives ont été mises en vigueur contre les contrevenants ne respectant pas le prix indicatif. N'étant pas à mesure de respecter le prix en raison des inquiétudes que suscite la Covid-19, les acheteurs se sont raréfiés sur le marché. Sans acheteurs, les noix de cajou ont été stockées. Le stockage des noix s'explique également par la volonté des producteurs en tant qu'agents économiques.

Les producteurs de l'anacarde comme tout agent économique sont en quête perpétuelle de profit. La détérioration du prix bord champ des noix de cajou a mis les paysans hors tout profit. L'anacarde est le seul moyen d'existence de 52 % des paysans enquêtés. Plus de 75 % des exploitants enquêtés ont recours aux salariés agricoles. Les dépenses moyennes liées au sarclage des plantations d'anacarde sont environ 53 833 F CFA et cela deux fois l'année, selon la densité des adventices, sans occulter d'autres charges liées à la récolte des noix. Dans le contrat relatif au ramassage des noix, le

contractuel bénéficie du tiers de la récolte. Quant au propriétaire de la plantation, il a à son actif les deux tiers restants dans lesquels il devra défalquer d'autres charges notamment celles du sarclage. Avec la chute des prix, convaincus qu'avec le revenu brut il n'est pas à mesure d'éponger ses charges, le paysan rechigne à vendre sa production. Après la traite de l'anacarde 2020, en mi-juillet 2020, 20 % des paysans avaient leurs noix stockées, comme le montre la figure 3.

80 % des paysans ont vendu leurs productions malgré l'effondrement des cours. Les 20 % restants des paysans ont rechigné de brader leurs noix et ont opté pour leur stockage. Pour ces paysans, la vente des noix à 150 F CFA est hors profit. Aussi, mettait-elle le paysan débiteur et ses éventuels créanciers en conflit ; quand on sait que le revenu ne lui permet pas d'honorer de ses engagements.

De plus, le refus de vendre les productions s'explique par la récurrence des acheteurs véreux. A ce propos, la pandémie a créé un contexte d'offre de noix supérieure à la demande. Pour ce faire, des acheteurs, profitant de la situation de crise, ont non seulement acheté des noix à des prix bas à crédit et ont disparu sans s'acquitter de leurs ardoises. Au demeurant, de peur de se faire gruger, les paysans optent à stocker leurs produits. La crise de la filière anacarde a provoqué la détérioration des consommations alimentaires des paysans.

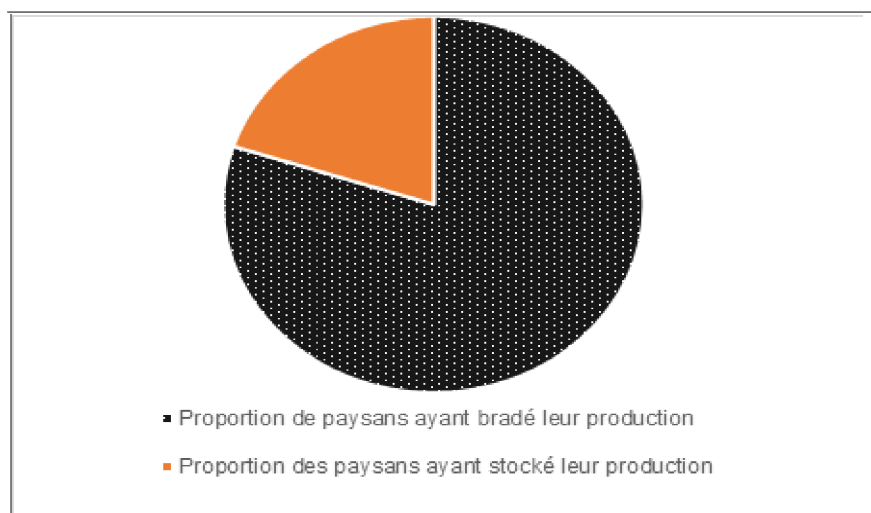


Figure 3 : Proportion des paysans ayant bradé leurs noix et celle de ceux ayant stocké les leurs.

Proportion of farmers who sold their nuts and that of those who stored theirs.

Source : Enquêtes Kouakou, 2021

Kouakou surveys, 2021.

DETERIORATION DES CONSOMMATIONS ALIMENTAIRES

Le Nord-Est de la Côte d'Ivoire est un bassin de production de l'anacarde au détriment des cultures vivrières. Les ménages ont ainsi recours à l'achat de denrées alimentaires à l'aide des faibles revenus issus de la vente de l'anacarde. La détérioration des revenus des paysans a impacté directement le budget alloué à la consommation alimentaire dans les ménages.

Chute du budget alimentaire

Les paysans du Zanzan sont passés du statut de producteur-vendeur à celui de producteur-acheteur de denrées vivrières. Ils sont dans une phase transitoire. Ils se nourrissent, d'une part, des vivriers cultivés, et d'autre part, de l'achat de denrées alimentaires sur les marchés à partir des retombées financières de l'anacarde (Kouakou, 2020, p 161). Le budget alimentaire annuel par paysan s'élève à 107 963 F CFA ; 47,59 % des revenus du producteur d'anacarde.

La mévente des noix de cajou induite par la pandémie de la Covid-19 a fortement impacté les budgets alimentaires. Dans l'ensemble, ce budget est réduit de moitié au niveau des ménages où l'anacarde a été bradé au cours du vacillement des prix de mars à juillet. Ce taux de réduction du budget alimentaire présente des variations zonales. Il est plus important, à Kodo, Kouassi-N'dawa et à Banvayo, pouvant 75 %. Ces localités ont comme traits communs la faiblesse des productions vivrières et sont fortement dépendantes de la vente des noix de cajou.

Aussi, la crise sanitaire a-t-elle touché certains filets sociaux des paysans. Le Zanzan constitue une région de départ. Les plantations du Sud forestier et surtout la ville d'Abidjan sont les principales zones d'accueil des émigrés. Dans le système alimentaire des ménages du Zanzan, ces émigrés jouent un rôle indubitable. Les fonds rapatriés par ces migrants constituent des ressources additionnelles notamment pour la bonification du budget alimentaire. La pandémie, en perturbant de nombreux secteurs d'activités, a amenuisé l'envoi de fonds vers le Zanzan. Les difficultés financières des producteurs d'anacarde causées par la crise sanitaire ont rendu la soudure de l'année 2020 désastreuse.

Juin-août 2020, une soudure difficile et inédite

Dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire où la population constituée de 94 % de paysans, les consommations alimentaires sont rythmées par les saisons agricoles, à savoir la période de récolte (décembre) et la période de soudure (mai-août). La seconde, redoutée, est une période où les greniers sont généralement vides. Son extension varie d'une zone agro écologique à une autre, selon le cycle cultural et d'un paysan à un autre selon la taille du stock alimentaire ou de celui du groupe commensal (Kouakou, 2020, p 251).

C'est au cours de cette période que les paysans ont plus recours à l'achat de denrées alimentaires sur le marché. La contraction du budget alloué à l'alimentation a rendu les paysans insolvables à l'achat des produits vivriers. Ce qui renchérit la soudure avec la recrudescence des modes de consommation alimentaire à risque nutritionnel.

Recrudescence des modes de consommation alimentaire à risque nutritionnel

La période de soudure est avant tout marquée par l'adoption de mode de consommation alimentaire atypique. Il est question de stratégies de stress développées variant d'un ménage à un autre. De ces stratégies, les plus courantes et universelles sont la réduction du nombre de repas journalier et des quantités de nourriture. Avec la pandémie, il importe de souligner que la recrudescence des modes de consommation alimentaire à risque nutritionnel comme l'illustre le tableau 1.

En juillet 2019, 13,42 % de ménages ont eu accès à un seul repas journalier. Par contre, en juillet 2020, ce taux a grimpé à 23,80 % ; soit un croît de 43,61 %. Quant aux ménages ayant réduit leur quantité de nourriture, le taux est passé de 20,01 % à 38,79 % de juillet 2019 à juillet 2020 ; soit une hausse de 48,61 %.

La hausse du taux des ménages ayant réduit le nombre de repas journalier et le taux de ceux ayant réduit leur quantité de nourriture est constatée dans chaque localité avec des nuances zonales. Cela est la résultante de la réduction du budget alloué à l'alimentation.

Tableau 1 : Taux des ménages selon le nombre de repas journalier et de celui des ménages ayant réduit leur quantité de nourriture de 2019 et de 2020.

Rate of households according to the number of daily meals and that of households having limited their quantity of food in 2019 and 2020.

Localités	Proportion des ménages selon le nombre de repas journalier						Proportion de ménages ayant réduit leur quantité de nourriture	
	Juillet 2019			Juillet 2020			Juillet 2019	Juillet 2020
	1	2	3	1	2	3		
Assindi	15,8	23,07	61,55	19,23	23,07	57,70	23,07	46,15
Yôrôbodi	7,46	13,43	79,11	16,41	28,35	55,24	22,38	31,34
Banvayo	16,00	24,00	60,00	28,00	32,00	40,00	24,00	44,00
Kodo	23,07	38,46	38,46	38,46	30,76	30,76	30,76	46,15
Ondéfidouo	7,04	12,67	80,29	21,12	29,57	49,31	18,30	28,16
Kouassi-N'dawa	11,53	19,23	69,24	19,56	28,26	52,18	19,56	36,95
Total	13,42	21,81	64,72	23,80	28,67	47,53	20,01	38,79

Source : Enquêtes, Kouakou, 2021.

Kouakou surveys, 2021.

DISCUSSION

La Covid-19 est une grave crise sanitaire qui défie toutes les prouesses dans le secteur de la santé. En raison de l'interconnexion et de l'interdépendance des Etats, d'une épidémie chinoise, la Covid-19 est devenue une pandémie mondiale. Au-delà des pertes en vie humaines, elle engendre de multiples conséquences aussi funestes au nombre desquelles les crises économiques, sociales, alimentaires.

Dans le Zanzan, cette crise sanitaire impacte négativement le système alimentaire des producteurs de l'anacarde. A la vérité, la consommation alimentaire de ceux-ci est fortement dépendant des retombées financières de la filière anacarde. Or, la pandémie a effondré le prix bord champ des noix de cajou. De mi-mars à mi-juillet 2020, le prix de l'anacarde a chuté d'au moins 62,50 %. Etat de fait qui a contracté le budget alloué à l'alimentation d'environ 50 %. Le rapatriement de fonds par les émigrés vers le Zanzan servant à bonifier le budget alimentaire n'est pas épargné par la Covid-19. Ainsi, la période de soudure 2020 a été

désastreuse pour les producteurs de noix de cajou dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.

Les résultats de cette étude sont loin d'être esseulés. Ils rejoignent les écrits de Durieux Jean (2021, P 2 - 5) sur les impacts de la Covid-19 en Afrique de l'Ouest. Pour cet auteur, la région ouest africaine est largement dépendante de l'exploitation de certaines matières premières, que ce soit le pétrole, le cacao ou le coton. Ces produits voient leurs cours baisser avec la chute de la demande mondiale en raison de la pandémie. Pour lui, le marché alimentaire reste très vulnérable à cette crise conjoncturelle mondiale car dépendant de la bonne circulation des marchandises entre les régions et la demande mondiale. Cependant, les mesures prises par les Etats pour restreindre les mouvements de populations ont des conséquences non négligeables sur la situation alimentaire et nutritionnelle déjà catastrophique en Afrique de l'Ouest. Pis, les migrations, facteur essentiel des systèmes alimentaire et de la disponibilité de la main d'œuvre agricole sont mises à mal. Enfin, Durieux (Op.cit., P 5) conclut que la baisse de l'offre des produits importés entraîne

des risques de spéculations et de flambée.

Lognoné B. (2020, p9) arrive à la même conclusion au niveau des ménages pastoraux du Mali. Il ressort de ses enquêtes que la Covid-19 a impacté fortement les marchés pastoraux et agropastoraux. 79 % des éleveurs enregistrent une carence en intrants alimentaires de bétails sur les marchés locaux, alors que le prix de bétails a chuté. Face aux difficultés, de nombreux éleveurs ont développé des stratégies dites de stress consistant à augmenter la vente des animaux, emprunter de l'argent, vendre des biens domestiques et dépenser l'épargne. Cela pour acheter leur propre alimentation et assurer la survie des troupeaux. En vue de répondre aux besoins de base et protéger les ménages les plus vulnérables, le Programme Alimentaire Mondial et son partenaire, l'Association d'Appui aux Actions de Développement Rural, ont organisé des distributions de kits alimentaires.

CONCLUSION

Cet article est une contribution à l'évaluation de l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur les consommations alimentaires des producteurs de noix de cajou dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire. Avec un seul cas de Covid-19 confirmé, la région est relativement exempte de la pandémie. Mais, les consommations alimentaires des paysans largement dépendantes des retombées financières s'en trouvent fortement impactées. A vrai dire, de mi-mars à mi-juillet 2020, le prix de bord champ de l'anacarde a chuté de 62,50 % entraînant ainsi une régression du budget alimentaire d'au moins 50 %. Par conséquent, les consommations alimentaires des producteurs de noix de cajous se sont détériorées. Au cours de la soudure 2020, le taux de ménages ayant accès à un seul repas journalier a accru de 43,61 %. Quant au taux de ceux ayant réduit leur quantité de nourriture a augmenté de 48,41 %. Avec l'émergence de nouveaux variants de virus à Covid-19 beaucoup plus vivaces et contagieux, l'humanité est loin du bout du tunnel. Il importe donc pour les paysans de cultiver davantage les vivriers notamment l'igname « *coco misséné* » qui s'adapte bien sur les anacardières.

REFERENCES

- Conseil Coton Anacarde, 2015, *Rapport de fin de campagne de l'anacarde 2015 en Côte d'Ivoire*. 2 p.
- DURIEUX Jeanne, 2021, La COVID-19 en Afrique de l'Ouest : impacts et perspectives ? Consulté le 10 février 2021 sur Diploweb.com. 10 p.
- KOUAKOU Kouamé Abdoulaye, 2020, Mutation agricole et consommations alimentaires à risques nutritionnels dans le Nord-Est de la Côte d'Ivoire.
- Lognoné Benoît, 2021, Sécurité alimentaire et COVID-19 : menace sur les ménages pastoraux au Mali. Consulté le 07 février 2021 sur <https://histoires.wfp.org/s%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-et-covid-19-menace-sur-les-m%C3%A9nages-pastoraux-au-mali-534cb3a740a8>.
- Maude Faucher, Ariane Chevrier, Cédric Gagnon, Antoine Béland et Jean-Philippe Corbeil, 2021, Suivez la propagation de la COVID-19 à travers le monde. Consulté le 09 2021 sur <http://www.ledevoir.com>. 23 p.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2017, Evaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) de la zone agro-industrielle de Korhogo. Projet d'appui à la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde en Côte d'Ivoire. Direction Générale de la Planification, des Statistiques des Projets (DGSPS). 13 p.
- Muldrow Beasley , 2020, Le monde doit agir, et dès maintenant, pour éviter une pandémie de la faim causée par le covid-19. Discours du Directeur Exécutif du Programme Alimentaire Mondial au Conseil de Sécurité de l'ONU, le 21 septembre 2020. Consulté le 08 février 2021 sur <https://histoires.wfp.org/le-monde-doit-agir-et-d%C3%A8s-maintenant-pour-%C3%A9viter-une-pand%C3%A9mie-de-la-faim-caus%C3%A9e-par-le-covid-19-820e75df38c0>. 10 p.
- Réseau de Prévention des Crises Alimentaires, 2020, Impacts de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Consulté le 07 février 2021 sur <http://www.food-security.net/topic/food-and-nutrition-crisis-2020/>. 11 p.